

Interruption des enseignements par les « congés anticipés » et violence en milieu scolaire en Côte d'Ivoire : Causes, manifestations, meneurs et mécanismes de gestion

Aloh Hillarion BENIE, Ehui Adigra MESMIN

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)

Abstract :

Violence persists more and more in schools, particularly in Côte d'Ivoire, where it is experiencing a resurgence through early leave which consists of the cessation of classes in secondary schools. She intervenes under the pretext of wanting to go on Christmas leave before the date officially prescribed by the educational authorities. The recurrence of the phenomenon with its share of destruction of material goods and loss of human life prompted this study. Its objective is to analyze the manifestations of early leave in order to propose management mechanisms. The data was collected in the municipalities of Cocody and Yopougon, the epicenter of the phenomenon, from students, teachers and educators. A questionnaire and an interview guide were used for data collection. The results indicate that the main causes are group spirit, the expression of bravery and the reproduction of violent behavior among students. The warning signs are hissing and dislodging of classes by throwing stones. The leaders are students, generally from the second cycle and male. The mechanisms for managing early leave proposed by the respondents focus more on preventive measures.

Keywords : Early leave, violence, students, schools.

Résumé

La violence persiste de plus en plus dans les écoles, notamment en Côte d'Ivoire où elle connaît un regain à travers les congés anticipés qui consistent en l'arrêt des cours dans les établissements d'enseignement secondaires. Elle intervient sous le prétexte de vouloir aller en congés de Noël avant la date officiellement prescrite par les autorités éducatives. La récurrence du phénomène avec son lot de destruction de biens matériels et de perte en vies humaines a suscité la présente étude. Elle a pour objectif d'analyser les manifestations des congés anticipés en vue de proposer des mécanismes de gestion. Les données ont été collectées dans les communes de Cocody et de Yopougon, épicentres du phénomène, auprès des élèves, des enseignants et des éducateurs. Un questionnaire et un guide d'entretien ont été utilisés pour la collecte des données. Les résultats indiquent que les principales causes sont l'esprit de groupe, l'expression de la bravoure et la reproduction des comportements violents chez les élèves. Les signes annonciateurs sont des sifflements et des délogements des classes par des jets de pierres. Les meneurs sont généralement des élèves du second cycle et de genre masculin. Les mécanismes de gestion des congés anticipés proposés par les répondants sont davantage centrés sur des mesures préventives.

Mots-clés : Congés anticipés, violences, élèves, écoles.

Introduction

Les institutions éducatives sont reconnues comme des lieux d'apprentissage, de développement et d'autonomisation de l'individu. Or, elles sont de plus en plus des espaces de violence (Benabdallah, 2010). La violence y est qualifiée de problème social complexe et multiforme, car les écoles semblent reproduire

les relations de pouvoir ainsi que les pratiques de domination et de discrimination de la société (Kouadio, 2016 ; Carra et Faggianelli, 2003). Cette violence en milieu scolaire se caractérise essentiellement par une accumulation et une répétition de faits qui détériorent le climat d'une classe ou d'une école (Galand, 2009). Il s'agit de violences verbales, psychologiques et très souvent de violences physiques. Ces actes de violence, perpétrés au sein et aux alentours des écoles, perturbent le bon déroulement des activités d'enseignement-apprentissage (UNESCO et ONU Femme, 2017 ; Galand, 2009).

En Côte d'Ivoire, la violence en milieu scolaire est perceptible depuis l'avènement du multipartisme en 1990, en passant par les revendications à caractère violent de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) jusqu'aux multiples crises militaro-politiques successives depuis 2002 (Ibrahima, 2017 ; Chelphi-den Hamer, 2014 ; Vanga, Kouacou et Sika, 2006). Les études montrent que les apprenants sont victimes, dans ces contextes, de nombreuses violences telles que les châtiments corporels, les brimades, les mauvais traitements et les violences sexuelles (MENA, METFPA et MESRS, 2022 ; Azoh, Yameogo, 2016 ; Dagou et Goin Bi, 2015 ; MENET et UNICEF, 2015). D'une manière générale, ces violences en milieu scolaire touchent aussi bien les garçons que les filles. Le MENA, METFPA et MESRS (*op. cit.*) indique, à cet effet, que 44,5% de filles contre 46,5% de garçons sont victimes de violences verbales et psychologiques. Les violences physiques touchent 35,3% de filles contre 37,6% de garçons. En ce qui concerne les violences sexuelles, elles touchent 5,5% de fille contre 1,6% de garçons.

De plus en plus, ces violences sont perpétrées dans un contexte marqué par l'avènement des pratiques dites de « *congés anticipés* » effectuées par les élèves. Ce phénomène consiste en l'arrêt des cours dans les établissements, par les élèves surtout d'enseignement secondaires publics, sous le prétexte de vouloir aller en congé avant la date officiellement prescrite par les autorités éducatives. Cette problématique est une nouveauté et la littérature est, du moins à notre connaissance, quasi inexistante. En dehors des constats, des rapports de séminaires et ateliers, des circulaires des autorités en charge de l'éducation et des données recueillies dans la presse, aucune recherche scientifique n'a fait l'objet d'une étude approfondie et systématique en Côte d'Ivoire. Les constats indiquent que les départs anticipés aux différents congés entraînent une diminution du quantum horaire. Cette situation n'est pas sans conséquence dans l'exécution des programmes souvent inachevés, le ralentissement du rythme d'apprentissage, l'insuffisance de contrôles continus et des évaluations sommatives internes. Ce phénomène de « *congés anticipés* » se développe aussi avec son lot de violences. En effet, il se caractérise par de la violence sous toutes ses formes : physiques, verbales, symboliques et psychologiques. Cette violence a même pris, au cours de ces dernières années, des proportions inquiétantes. Par conséquent, pour contenir puis éradiquer ce phénomène, le ministère en charge de l'éducation a décidé de sanctionner, voire radier, tous les élèves responsables de ces actes de violences. Cette solution est aussi envisagée dans la littérature existante, notamment par Gbongué (2007), pour faire face à la violence en milieu scolaire. Toutefois, les réponses essentiellement répressives n'auraient qu'une efficacité très limitée (Galand, Philippot, Petit, Born et Buidin (2004). Pour Noguera (1995) ; Hyman et Perone (1998), des réponses de ce type risqueraient même d'aggraver la situation.

Des études allant dans le même sens ont suggéré l'adoption de stratégies plutôt préventives par l'administration, les enseignants et les parents. En effet, la gestion de la discipline par l'administration scolaire et les enseignants peut favoriser un climat paisible de l'école. Cette approche s'appuie sur la mise au point d'un petit nombre de règles formulées positivement, l'explicitation et l'enseignement des comportements attendus, l'attention portée sur le respect de ces règles et attentes, une réaction appropriée en cas de violation des règles en évitant les punitions lourdes, l'emploi d'une vaste gamme de renforcements positifs pour les comportements attendus (Galand, 2011). L'auteur se réfère également à une approche, centrée sur la gestion des activités d'apprentissage, qui vise à travailler sur les contenus et les modalités d'enseignement. Il s'agit principalement de mettre en place des activités qui mobilisent l'énergie des élèves sur l'apprentissage, et de (re)mettre les élèves au travail par des interventions discrètes plutôt que recourir à des punitions.

En somme, les approches sectorielles, les mesures individuelles et coercitives pour endiguer le phénomène des congés anticipés pourraient avoir un impact mesuré ou contre-productif. Les mesures préventives semblent les plus appropriées. Mais pour obtenir des résultats plus probants, Bouchamma, Daniel et Moisset

(2004) soulignent que les stratégies peuvent s'articuler autour de quatre grands axes qui sont l'élève, l'école, la famille et la société. Les facteurs explicatifs de la violence à l'école seraient donc liés à l'environnement social, familial et scolaire des élèves ? A ce stade de l'étude, il importe de s'interroger sur les facteurs explicatifs de la violence en milieu scolaire, notamment les « congés anticipés », afin de mieux adresser les stratégies pour la juguler.

Pour Soualem et al (2011), les enfants violents ont des relations difficiles au sein de leurs familles, de leurs quartiers et avec les enseignants. En effet, l'équilibre d'un enfant repose sur trois piliers sur lesquels il s'appuie et se construit : la famille, la cité et l'école (Demuynck, 2014). Aussi les relations entre parents et enfants jouent-elles un rôle important dans l'émergence des comportements agressifs chez ces derniers. Le climat hostile, voire inconsistant, dans les relations entre parents et enfants, contribue à l'apparition de l'agressivité chez l'enfant. Les parents incarnent les premiers modèles des enfants : c'est à eux qu'incombe la tâche de transmettre leurs valeurs pour favoriser la réussite des élèves (Duhamel-Maples, 1996). Or, les valeurs de la société, véhiculées par les médias, influencent fortement les enfants, en particulier, ceux qui n'ont pas su développer un cadre conceptuel leur permettant d'exercer leur sens critique (Hébert, 1991). Dans ce contexte, l'intérêt parental supposé pour l'école et la scolarité de leurs enfants a une incidence sur les comportements perturbateurs et violents, le désengagement et les mauvais résultats scolaires (Pouisset et Coslin, 1995 ; Coslin, 2006). Coslin (2004), par exemple, montre combien la cellule familiale, déterminante dans la formation du lien social, dès le plus jeune âge, peut avoir un rôle désocialisant. Dans le cas de pratiques éducatives trop libérales, poursuit-il, l'enfant ou l'adolescent ne peut concevoir de limite à la vie sociale ; à contrario, des pratiques trop autoritaires ne lui laissent autre possibilité que d'exercer son agressivité hors du cadre familial.

La situation socioéconomique des parents peut aussi être un facteur favorable ou défavorable à l'apparition de la violence en milieu scolaire (Elouafa, 2013). En effet, les caractéristiques socioéconomiques des familles telles que la pauvreté, l'exclusion sociale, le faible niveau d'instruction, le chômage, les faibles revenus, les problèmes financiers sont, selon Joyeux (1996), des facteurs favorisant l'échec scolaire et la violence.

En milieu scolaire, les principales variables pouvant contribuer à l'explication du phénomène de la violence chez les élèves sont les lieux surpeuplés et délabrés, les règles arbitraires et incohérentes, le mépris de la part des enseignants et des pairs, l'observation et la valorisation de comportements agressifs (Hébert, *op. cit.*). Par ailleurs, Galand (2011) suggère qu'une influence non appréciable des perceptions qu'ont les élèves des pratiques d'enseignement auxquelles ils sont confrontés, des perceptions qu'ils ont de la qualité des relations proposées par les enseignants, et de leur sentiment d'appartenance à leur école, peut être source de violence. Mais pour Debarbieux (2006), la violence à l'école est généralement le fait des élèves. La violence à l'école est plus attribuée aux garçons qu'aux filles. En effet, les garçons se sentent obligés d'affirmer leur virilité, ce qui s'exprime par des attitudes agressives, physiquement ou verbalement, sous peine de perdre la face et d'être « traités de « mauviettes », de « femmelettes », de « pédés » (Bourdieu, 1998). Dans la même perspective, Duhamel-Maples (*op. cit.*) indique que les enfants agressifs affichent des lacunes importantes au plan sociocognitif, touchant notamment l'interprétation des situations sociales, la résolution de problèmes et la maîtrise de soi. Morin (2014) évoque, quant à elle, le manque de communication entre les enfants, entre les adultes et les enfants, entre les adultes et les adultes sur les problématiques qui touchent la société. En outre, pour l'auteure, les enseignants s'accordent sur le fait que la réaction lente, voire absente ou ponctuelle et quelquefois exagérée de l'institution scolaire, ne favorise en aucun cas la résolution des problèmes de violence. Aussi, les politiques visant à rajouter des surveillants (policiers, militaires, etc.) dans le milieu scolaire sont de nature à exacerber le niveau de violence. Enfin, elle estime que les réponses inappropriées à la violence à l'école sont aussi dues à un manque de formation des enseignants et des administratifs qui n'ont jamais appris à gérer la violence ni en formation, ni en poste.

La pluralité des facteurs explicatifs de la violence en milieu scolaire, surtout dans le contexte actuel marqué par la persistance du phénomène des congés anticipés, suscite des interrogations sur ses causes, manifestations et mécanismes de régulation. La présente étude se fixe donc pour objectif d'analyser les

manifestations des congés anticipés en vue de proposer des mécanismes de gestion. De manière spécifique, il s'agit de :

- i. identifier les causes des congés anticipés dans les établissements d'enseignement secondaire ;
- ii. décrire les manifestations des congés anticipés dans les établissements d'enseignement secondaire ;
- iii. analyser les mécanismes de gestion des congés anticipés dans les établissements d'enseignement secondaire.

Méthodologie

Cette rubrique présente successivement le site de l'étude, la population et l'échantillon, les instruments de collecte des données et le mode de traitement des données.

Site de l'étude

Les congés anticipés sont devenus un phénomène quasi national. En effet, la plupart des établissements du secondaire sont concernés par les congés anticipés. Cependant, l'épicentre se situe dans la ville d'Abidjan, précisément dans les communes de Cocody et de Yopougon. C'est en tout état de cause que ces deux communes ont été ciblées pour le recueil des données. Les établissements scolaires retenus pour la collecte des données proviennent aussi bien de l'enseignement général, de l'enseignement technique, que de la formation professionnelle. Il s'agit du lycée technique d'Abidjan Cocody, du lycée classique d'Abidjan Cocody, du lycée professionnel commercial de Yopougon et du lycée Pierre Gadié de Yopougon. Ces établissements ont été sélectionnés car ils sont généralement concernés par le phénomène des congés anticipés.

Population et échantillon

La population de l'étude est composée des acteurs interagissant dans l'arène d'une école en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la présente étude, les élèves y compris ceux de leur association de défense des droits, les enseignants, les éducateurs (y compris les Inspecteurs d'éducation qui sont les supérieurs hiérarchiques des éducateurs) ont été retenus.

L'échantillonnage systématique a été appliqué aux éléments de la population d'enquête. Cette technique d'échantillonnage non-probabiliste a pour particularité de permettre la collecte des données auprès d'acteurs présents dans les établissements, le jour de l'enquête. Elle a permis de sélectionner un échantillon de quatre cent vingt-six (426) répondants.

Instruments de collecte des données

Deux instruments de collecte des données ont été administrés à l'échantillon de l'étude : un questionnaire et un guide d'entretien individuel. Ces instruments comportaient trois sections. La première comprend les renseignements généraux portant sur l'identification de l'enquêté et le profil des instigateurs des congés anticipés. La deuxième se compose d'une liste d'énoncés sur une échelle de type Likert, mettant l'accent sur les causes des congés scolaires anticipés et la violence qui en résulte. La troisième section du questionnaire invite les répondants à proposer des stratégies de lutte contre le phénomène des congés anticipés. Un prétest de ces instruments a été réalisé avec des répondants autres que ceux de la population de l'étude. Les observations et commentaires recueillis ont permis d'apporter des ajustements auxdits instruments.

Le guide d'entretien individuel a été administré à douze (12) élèves (dont six (6) filles et 6 garçons), huit (8) enseignants et six (6) éducateurs de ces établissements de l'étude. Le questionnaire a été administré à quatre cents (400) élèves issus du lycée technique d'Abidjan et des lycées Pierre Gadié de Yopougon. Le tableau de la page suivante présente les résultats de la collecte des données à l'aide du questionnaire selon le genre des répondants.

Tableau 1 : Répartition des répondants selon le genre et l'établissement fréquenté

ETABLISSEMENT DE L'ELEVE	Genre		Total
	Masculin	Féminin	
LYCEE CLASSIQUE D'ABIDJAN-COCODY	51	53	104
	49,00%	51,00%	100,00%
LYCEE MUNICIPAL GADIE-PIERRE DE YOPOUGON	37	33	70
	52,90%	47,10%	100,00%
LYCEE PROFESSIONNEL COMMERCIAL DE YOPOUGON	53	67	120
	44,20%	55,80%	100,00%
LYCEE TECHNIQUE D'ABIDJAN-COCODY	52	54	106
	49,10%	50,90%	100,00%
Total	193	207	400
	48,20%	51,70%	100,00%

Les données du tableau n°1 indiquent que cent quatre (104) répondants (26%) proviennent du lycée classique d'Abidjan Cocody, soixante-dix (70) du lycée municipal Pierre Gadié (17,5%), cent vingt (120) du lycée professionnel commercial de Yopougon (30%) et cent six (106) du lycée technique d'Abidjan Cocody (26,5%). Parmi les répondants, 48,20% sont de genre masculin contre 51,70% de genre féminin.

Mode de traitement des données

Les données issues du questionnaire ont été codifiées, saisies sur un fichier Excel puis exportées vers le logiciel SPSS pour les analyses statistiques. Les données issues des entretiens individuels ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu.

Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude sont présentés selon trois lignes directrices, à savoir les causes, les manifestations et les solutions des congés anticipés.

Causes des congés anticipés dans les établissements

Les congés anticipés sont dus à des causes diverses et variées. Elles concernent tous les acteurs du système scolaire. Elles sont attribuées à l'institution scolaire, à l'administration, aux enseignants, aux élèves et aux parents d'élèves.

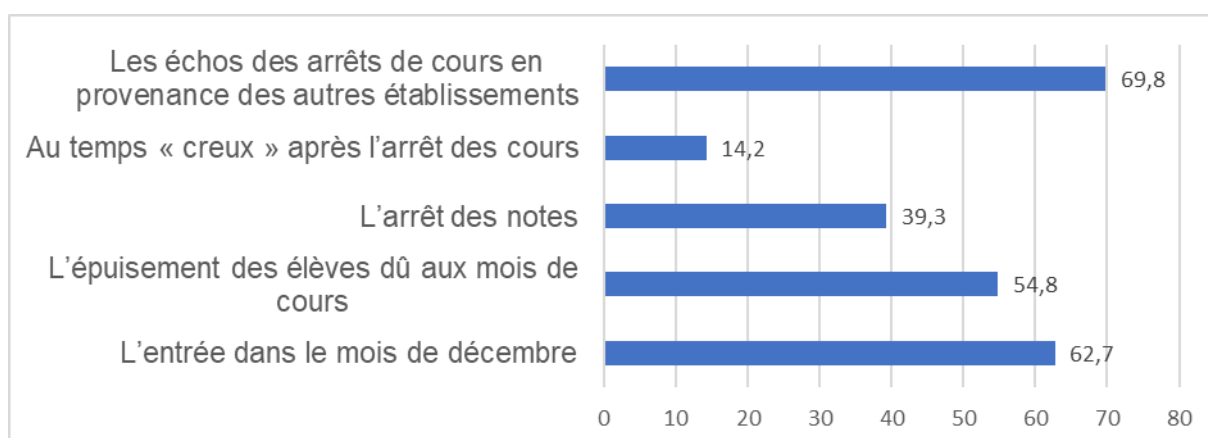


Figure 1 : Répartition des répondants selon les causes liées à l'institution scolaire

Les déterminants liés à l'institution scolaire sont, dans l'ordre d'importance, les échos en provenance d'autres établissements (69,8%), l'entrée dans le mois de décembre comme un facteur déclencheur du phénomène (62,7%), l'épuisement des élèves dû à la pression continue des activités d'apprentissage (54,8%), l'arrêt des notes (39,3%) et le temps « creux » entre l'arrêt des notes et le départ en congé (14,2%).

Qu'en est-il des causes liées aux parents d'élèves ? Le point de vue des répondants incrimine également les parents comme le montre la figure n°2 ci-dessous.

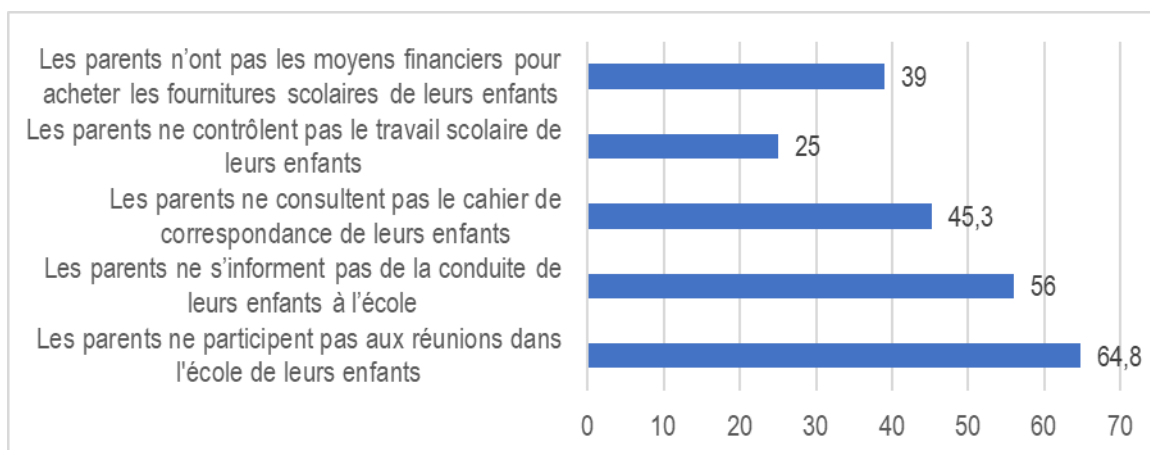


Figure 2 : Répartition des répondants selon les causes liées aux parents d'élève

Selon les données de l'enquête, plus de 64,8% des répondants pensent que la non-participation des parents aux réunions dans l'école de leurs enfants est un déterminant essentiel du phénomène des congés anticipés. L'absence du suivi du travail des enfants est aussi une des raisons évoquées par les répondants. En effet, 56% de ceux-ci dénoncent le fait que les parents ne s'informent pas sur la conduite de leurs enfants pour expliquer la persistance des congés anticipés. Pour 45,3%, les parents ne consultent pas le cahier de correspondance de leurs progénitures et pour 25%, le non-contrôle du travail scolaire des enfants est à prendre en considération dans la survenue du phénomène. La quasi absence des parents dans le suivi scolaire des enfants est décriée par un éducateur en ces termes :

« C'est quand il y a un problème qu'on les voit. Généralement ici c'est quand il y a la rentrée qu'on les voit pour ceux qui viennent en première année mais, après c'est fini : rares sont les parents qui s'informent sur le travail et le comportement de leurs enfants ».

Aussi, 39% des répondants attribuent les congés anticipés au manque de moyens financiers des parents pour prendre en charge les besoins scolaires de leurs enfants. C'est ainsi qu'un élève affirme :

« Je peux dire qu'à mon niveau ça va mais, j'ai des camarades qui ont beaucoup de difficultés. Ils se cherchent pour manger, venir aux cours. Quand ils finissent les cours, ils vont travailler pour pouvoir satisfaire leurs besoins. Ils attendent les congés pour aller se débrouiller. Ils sont contents quand il y a les congés anticipés ».

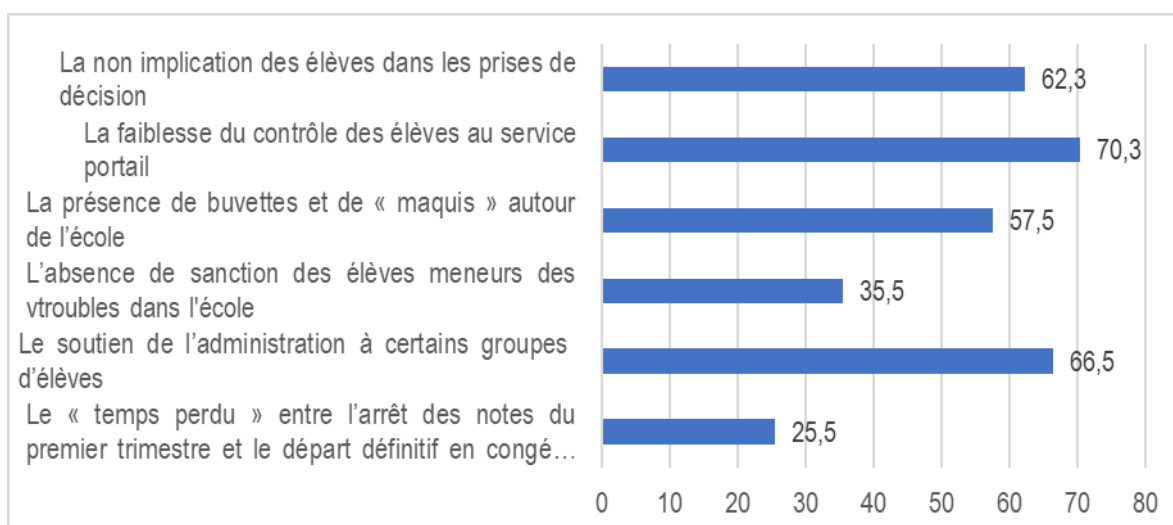


Figure 3 : Répartition des répondants selon les causes liées à l'administration de l'école

Les causes en lien avec l'administration évoquées par les répondants sont la faiblesse du contrôle des élèves au service portail (70,3%), le soutien de l'administration à certains groupes d'élèves (66,5%), la non-

implication des élèves dans les prises de décision (62,3%) et la présence de buvettes et « maquis » autour de l'école (57,5%). A celles-ci, il faut ajouter l'absence de sanctions infligées aux élèves meneurs des troubles dans l'école (35,5%) et le temps perdu entre l'arrêt des notes du premier trimestre et le départ définitif en congé de Noël (25,5%). Ces résultats interrogent sur les modalités de l'implication des élèves dans la survenance des congés anticipés. La figure n°4 indique que les élèves sont également incriminés.

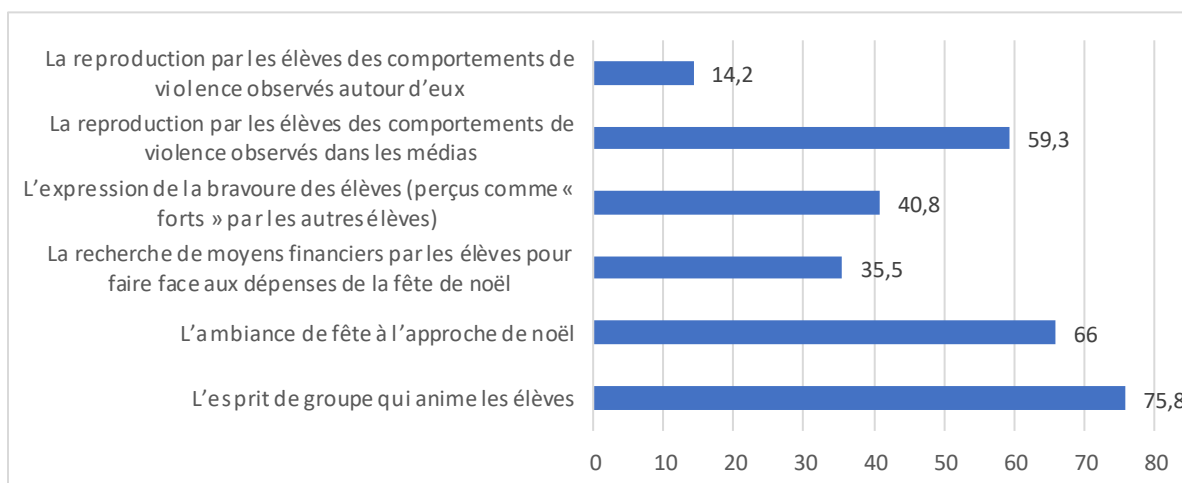


Figure 4 : Répartition des répondants selon les causes liées aux élèves

Les causes relevant des élèves sont multiples. L'esprit de groupe qui anime les élèves (75,8%) est désigné comme le facteur le plus important. Selon une enseignante :

« C'est un effet de groupe. C'est un effet de mode. Parce que telle école est partie en congé, nous voulons aussi y aller ».

L'ambiance de fête à l'approche de Noël (66%) qui anime la population y compris les élèves est identifiée comme un facteur déclencheur des congés anticipés. Une éducatrice relève ceci :

« Le mois de décembre est la période des fêtes. Les élèves sont distraits, ils sont excités à l'approche de la fête. Je crois qu'ils veulent fêter, s'amuser un peu et oublier le stress ».

L'ambiance de fête est suivie de la reproduction des comportements violents observés dans les médias (59,3%). Dans une moindre mesure, l'expression de la bravoure (40,8%), synonyme de force, est dénoncée par les répondants. Une élève rend ce témoignage :

« Les élèves qui font ça, ils ne font pas cours. Souvent, quand je vais à l'école, ils sont sur le terrain en train de se mesurer les uns par rapport aux autres. Ils viennent, ils vont au terrain, ils se promènent, ils vont jouer, se bagarrer pendant que les autres font cours. »

Le désir d'aller rechercher des moyens financiers pour faire face aux dépenses de la fête de Noël (35,5%) est également un facteur mis en exergue par les répondants. Un enseignant explicite ce facteur en ces termes :

« Il y a certains qui disent qu'ils préfèrent aller avant les fêtes travailler avec leurs parents, avoir de l'argent pour pouvoir faire les fêtes. ».

Un élève renchérit :

« Certains de nos camarades nous disent qu'ils veulent vite partir pour aller vendre des petites choses pour pouvoir avoir de l'argent pour faire la fête. Voici pourquoi nous partons. ».

Dans cette perspective, les élèves ont tendance à reproduire des comportements violents observés autour d'eux (14,2%). A ce stade de l'étude, la question des causes liées aux enseignants se pose inévitablement.

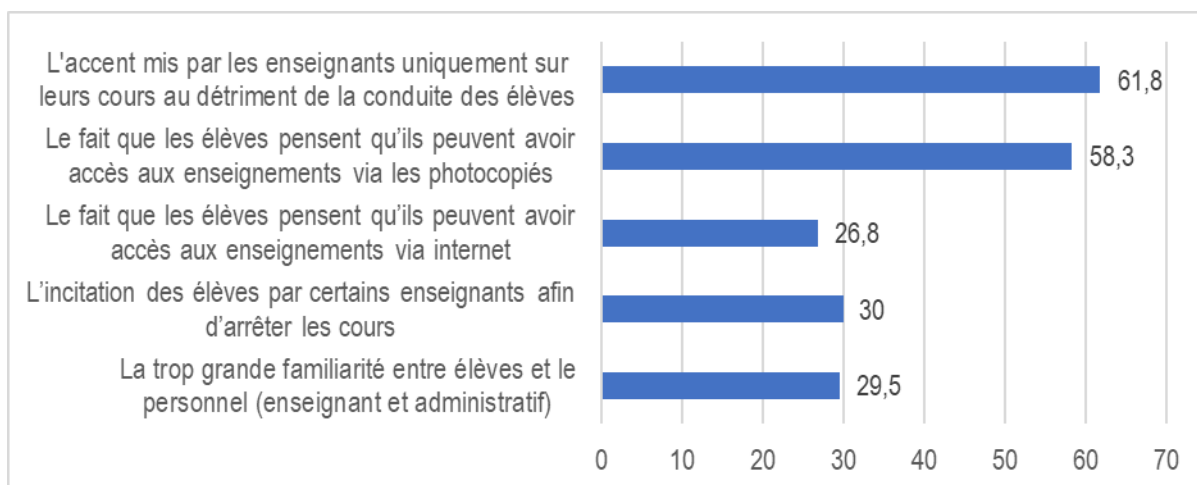


Figure 5 : Répartition des répondants selon les causes liées aux enseignants

Une diversité de déterminants est assignée aux enseignants. Parmi ceux-ci, il est noté la priorité accordée, par les enseignants, aux cours sur la conduite des élèves (61,8%). La substitution des fascicules et photocopies aux enseignements (58,3%) renforce chez les élèves le sentiment de se passer des cours en présentiel. Ce dernier constat est également complété par l'accès aux enseignements via internet (26,8%). Dans un autre registre, il est notifié l'incitation des élèves, par les enseignants, pour que ceux-ci œuvrent à arrêter les cours (30%) et la trop grande familiarité entre les élèves et le personnel de l'établissement (29,5%).

Manifestations des congés anticipés dans les établissements

Les manifestations des congés anticipés dans les établissements d'enseignement secondaire peuvent s'apprécier sous divers aspects dont les signes précurseurs, les victimes et les meneurs.

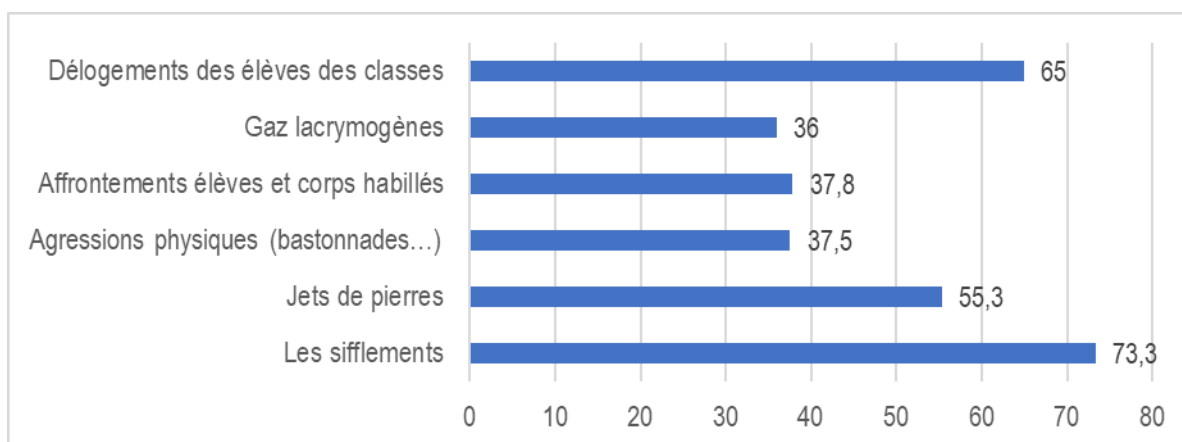


Figure 6 : Répartition des répondants selon les signes précurseurs des congés anticipés

Les signes annonciateurs et manifestes des congés anticipés sont variés. En effet, selon les répondants, les sifflements (73,3%) sont les plus significatifs. Selon une éducatrice :

« Ils ont des sifflets, ils sifflent pour distraire leurs camarades, un peu pour dire que quelque chose va arriver dans l'école, une chose pour faire sortir les enfants des salles de classes. »

Ensuite, de l'avis des répondants, suivent les délogements des élèves des classes (65%) et les jets de pierres (55,3%) sur les toitures ou sur leurs camarades. Ce témoignage est rapporté par un Inspecteur d'éducation qui affirme :

« Ils ont commencé à lancer des pierres dans l'intention de déloger leurs camarades des salles de classe. Ils mobilisent une telle violence à telle enseigne que tout le monde est impuissant. Il ne reste que le recours aux forces de l'ordre. Cette situation est très récurrente à l'approche des fêtes ».

Un enseignant renchérit sur ces propos en ces termes :

« Ils utilisent très souvent des jets de pétards pour perturber les cours et contraindre ceux de leurs camarades qui veulent faire les cours de les abandonner ».

Cette situation de perturbation des cours occasionne généralement des affrontements entre élèves et forces de l'ordre (37,8%), des agressions physiques (37,5%) et des jets de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre (36%). A ce stade, le projet de congés anticipés est arrivé à maturation. Les violences perpétrées par les parties opposées et l'arrêt des cours est dès lors inévitable dans un tel contexte d'affrontement. Alors, quelle est l'identité des principales victimes d'une telle violence en milieu scolaire ?

La quasi-totalité des acteurs de l'école est affectée par la violence dans les établissements scolaires. Les congés anticipés engendrent leur lot de victimes aussi bien chez les élèves, les enseignants que le personnel administratif. La figure n°7 de la page suivante en donne plus de précision.

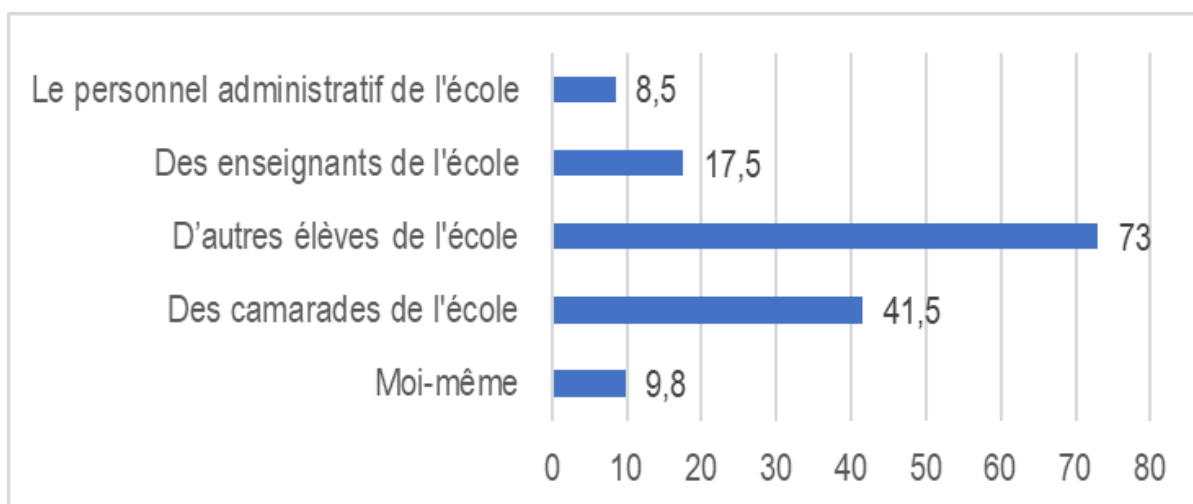


Figure 7 : Répartition des répondants selon les victimes des congés anticipés

Selon les données de la figure n°7, les premières victimes sont les élèves (73%). Une éducatrice confirme cette observation en affirmant ceci :

« Quand ces événements de congés anticipés se produisent, les gens courent de partout, et les tout petits ne tardent pas à tomber. Certains tombent sur leurs camarades, plusieurs d'entre eux se blessent chaque année. Oui, les premières victimes sont bien les élèves, surtout les plus jeunes qui ont généralement très peur ».

Les répondants estiment également que certains de leurs propres camarades (41,5%) ont subi des violences lors du phénomène des congés anticipés et 9,8% affirment avoir subi eux-mêmes des agressions. Cette violence générée par les congés anticipés n'épargne pas non plus les enseignants (17,5%) et le personnel administratif (8,5%).

Les manifestations des congés anticipés ainsi que leur lot de victimes dans les établissements scolaires commandent que l'on s'interroge sur les meneurs de ce phénomène. Les données de la figure n°8 ci-dessous révèlent plusieurs catégories d'acteurs intervenant dans le cycle des congés anticipés. Les meneurs, identifiés par les répondants, sont généralement les syndicats d'élèves, les élèves et parfois les enseignants.



Figure 8 : Répartition des répondants selon leur identification des meneurs des congés anticipés

La figure n° 8 montre que les premières personnes qui suscitent les congés anticipés dans les écoles sont les syndicats d'élèves (73,5%). Une élève est formelle :

« Les élèves sont impliqués dans les congés anticipés, mais c'est la FESCI qui crée le problème en perturbant les cours avec les sifflements ».

Dans la même perspective, un Inspecteur d'éducation est catégorique :

« J'accuse directement la FESCI. La FESCI y est pour quelque chose dans le désordre qui prévaut dans nos établissements. Très souvent, ce sont eux qui lancent le mouvement et puis les autres élèves suivent, surtout les plus faibles en classe. Ce sont des élèves qui veulent entraîner les autres dans leur refus de poursuivre les cours ».

Les instigateurs sont naturellement des élèves des écoles perturbées (72,3%) et les élèves en provenance d'autres écoles (60%) organisés en groupement syndical. Un élève soutient ceci :

« Ce sont les élèves de notre école qui perturbent les cours pour aller en congés rapidement parce qu'ils disent qu'ils sont fatigués et il y a des devoirs le vendredi, le jour des congés. »

Quant à un enseignant, il évoque la complicité extérieure. Il rapporte ceci :

« Ce sont les élèves de notre école qui font venir les gens de l'extérieur pour perturber les cours. Ils sont généralement en complicité mais ils se font tous passer pour des militants de la FESCI. Qui peut vérifier leur identité et à quel prix ? Pour nous, ils sont tous de la FESCI ».

Cependant, un élève représentant de ce syndicat partage le doute qui plane sur l'identité de certains meneurs des congés anticipés. Pour lui, certains individus profitent de la renommée de la FESCI pour poser des actes répréhensibles. Il étaye ses propos de la manière suivante :

« C'est facile de nous indexer lorsqu'il y a une grève ou une manifestation des élèves, car nous sommes des revendicateurs. Mais, cela n'est plus le cas maintenant. Ce sont des individus mal intentionnés qui prenaient le nom de la FESCI pour poser ce genre d'actes. Les autorités ne collaborent pas avec la FESCI, donc n'ont aucun moyen de vérification ».

La liste des meneurs est complétée, selon les répondants, par des enseignants des établissements concernés (25,8%) et des personnes qui ne sont pas des élèves (25,5%). Les résultats indiquent que, pour la majorité des répondants, les meneurs sont des élèves. Cependant, quelle est la répartition de ces meneurs supposés selon le genre ?

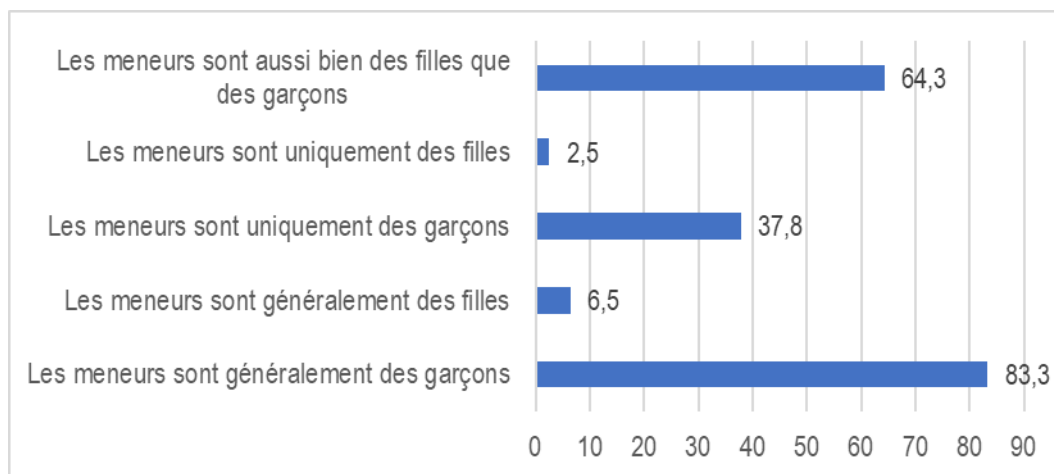


Figure 9 : Répartition des répondants selon leur avis sur le genre des meneurs des congés anticipés

Etant donné que les meneurs sont des élèves, il s'en suit que les garçons et les filles (64,3%) sont des acteurs impliqués dans la survenue des congés anticipés dans leurs établissements scolaires. Toutefois, les meneurs sont généralement des garçons selon 83,3% des répondants contre 6,5% qui estiment que ce sont généralement des filles. Selon l'avis d'un enseignant, qui confirme la position des répondants :

« *Ce sont les garçons qui sont généralement à l'origine des congés anticipés. Vous savez, dans chaque groupe, vous trouvez des jeunes garçons qui veulent se faire voir ou prouver leur virilité. C'est dommage, mais nos garçons sont plus enclins à la violence* ».

Certains répondants (37,8%) pensent que les meneurs pourraient être uniquement des garçons alors que 2,5% estiment que se seraient uniquement les filles. D'une manière générale, les résultats de l'étude indexent davantage les garçons par rapport aux filles dans le déclenchement des congés anticipés dans les établissements. Alors, quel serait le niveau d'études de ces perturbateurs des cours dans les établissements à la veille des congés scolaires ?

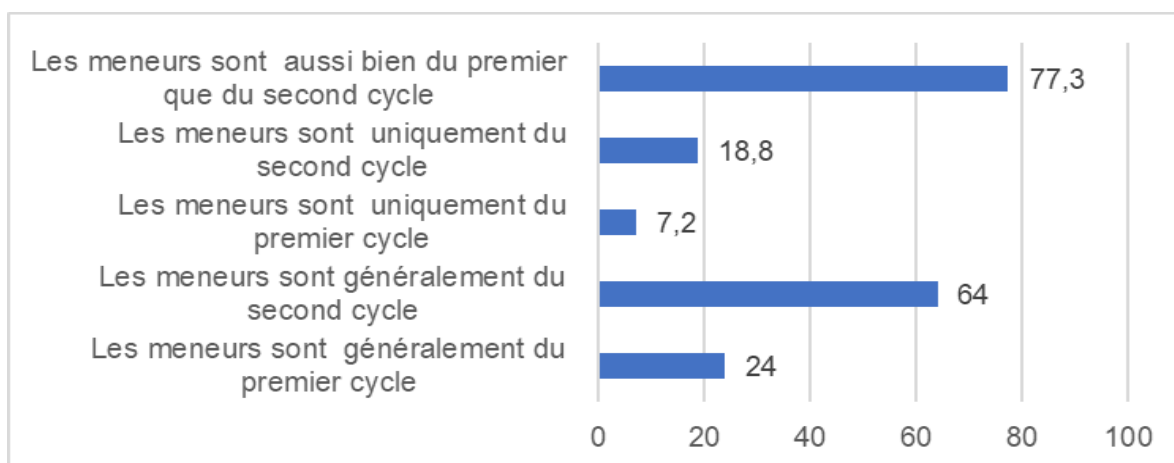


Figure 10 : Répartition des répondants selon leur avis sur le niveau d'études des meneurs des congés anticipés

Les données de la figure n° 10 montrent que les meneurs sont aussi bien du premier cycle que du second cycle (77,3%). Cependant, ils proviendraient plus généralement du second cycle (64%) que du premier cycle (7,2%). Les propos des répondants interviewés dans le cadre de cette étude corroborent cet avis. En effet, pour une élève :

« *Ce sont généralement les élèves du second cycle, surtout ceux de la seconde, qui provoquent les congés anticipés. Ils n'ont pas d'examen donc ils ne pensent qu'à s'amuser* ».

Une éducatrice renchérit sur ces propos en ces termes :

« *Ce sont les classes intermédiaires qui occasionnent très souvent les congés anticipés. Vous voyez, la terminale, c'est une classe d'examen. Les élèves sont généralement soucieux de leur baccalauréat. Mais, les*

classes de la première et de la seconde, qui ne sont pas concernées par des examens en fin d'année, sont généralement à la base des congés anticipés ».

Ces propos sont entérinés par un enseignant qui affirme :

« Dans le lycée où j'interviens, ce sont les élèves de la seconde, surtout pendant le premier semestre, qui perturbent les cours à l'approche des fêtes. Généralement, ils ont du mal à se départir de l'esprit de l'école d'où ils viennent ».

Cependant, 18,8% des répondants estiment que les meneurs sont uniquement du second cycle contre 7,2% qui pensent qu'ils sont uniquement du premier cycle.

Au regard des causes, des manifestations et des meneurs des congés anticipés, quels sont les mécanismes ou actions proposées par les répondants pour les endiguer ?

Mécanismes de gestion des congés anticipés dans les établissements

Les mécanismes de gestion des congés anticipés dans les établissements pourraient s'inscrire dans deux registres : les mesures répressives et les mesures préventives.

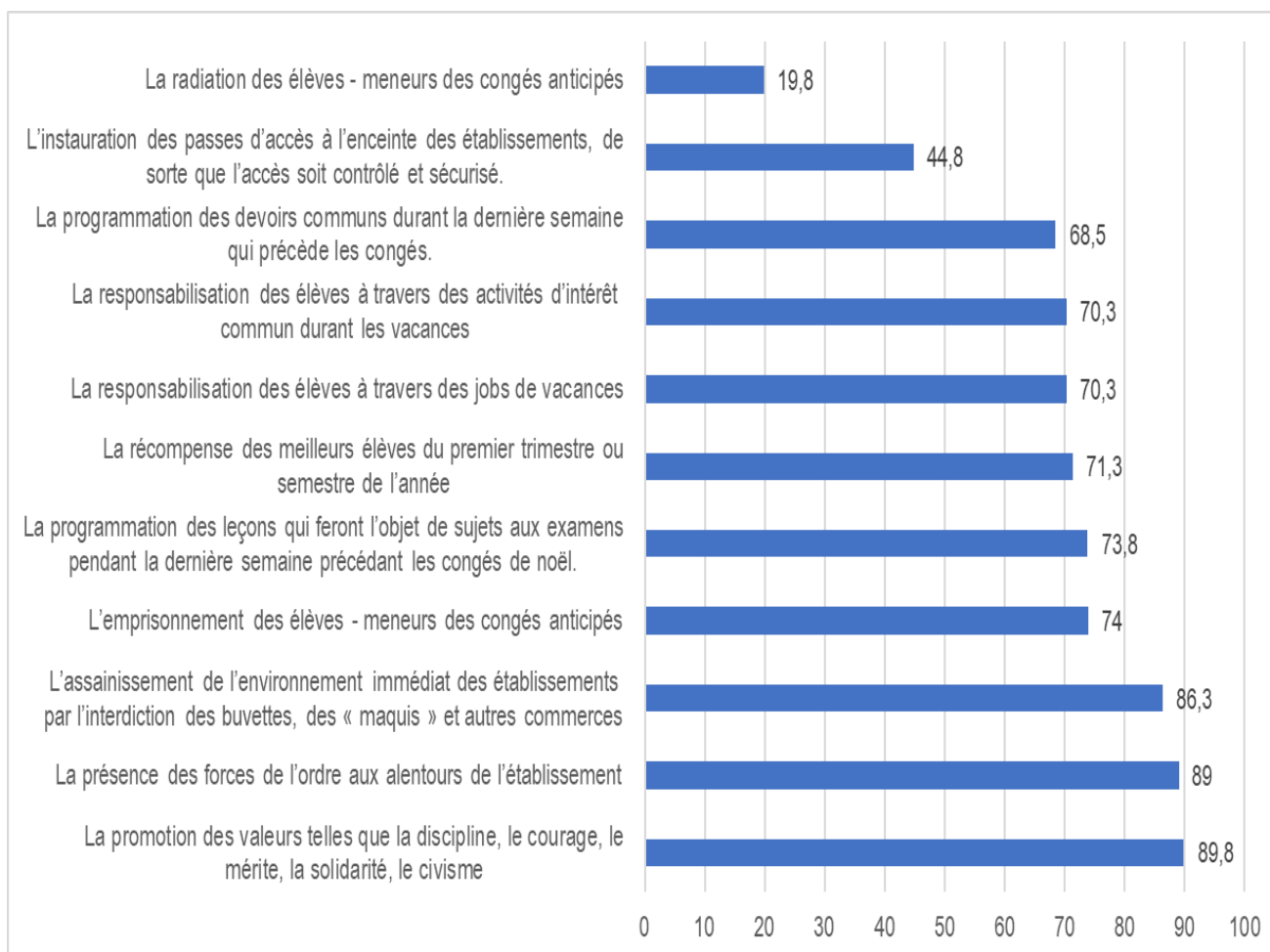


Figure 11 : Répartition des répondants selon leur proposition de mécanisme de gestion des congés anticipés

Selon les données de la figure n°11, les répondants ont proposé des mécanismes de gestion des congés anticipés comportant plus de mesures préventives que de mesures répressives. En effet, les résultats révèlent huit (8) mesures préventives contre trois (3) mesures répressives. Les rubriques suivantes donnent davantage d'informations sur la nature de ces deux registres de mesures.

Mesures répressives contre les congés anticipés

Les mesures préventives pour juguler et mettre fin aux congés anticipés portent sur l'assainissement de l'environnement scolaire, l'emprisonnement et la radiation des élèves fauteurs de troubles. En effet, 86,3% des répondants suggèrent l'assainissement de l'environnement immédiat des écoles par l'interdiction effective des buvettes, des « maquis » et autres commerces. Cette recommandation est formulée par un Inspecteur d'éducation en ces termes :

« Les textes réglementaires relatifs à l'assainissement des alentours des écoles doivent être appliqués dans toute leur rigueur, car l'alcool et la drogue affectent dangereusement le comportement de nos élèves ».

En outre, 74% des répondants estiment que les instigateurs des congés anticipés doivent faire l'objet d'emprisonnement pour leur participation active à la survenue des congés anticipés. Cette mesure est prônée par un éducateur qui pense ceci :

« Les autorités éducatives doivent agir avec la plus grande fermeté. Le phénomène se produit chaque année avec les dégâts humains et matériels. Si les autorités banalisent le phénomène, nous aurons des années où tout le mois de décembre sera déclaré sans cours ».

La radiation des meneurs, des effectifs scolaires, est également envisagée par 19,8% des répondants. Cette proposition évoquée est justifiée par un Inspecteur d'éducation qui souligne que :

« La plupart des meneurs de troubles n'aiment pas l'école et empêchent ceux qui veulent y aller de le faire. Ils quittent leur maison avec l'intention de se poster aux abords de l'école. Ils refusent d'entrer en classe et ils trouvent des moyens pour empêcher les autres d'y entrer. Pour ma part, il faut simplement les radier et les aider à faire autre chose, par exemple, apprendre un métier en vue d'une insertion socio-professionnelle ».

Dans cette perspective, une élève suggère la suppression de l'association des élèves en ces termes :

« Tant que l'esprit de la FESCI va planer dans les écoles, les congés anticipés et toutes ces violences dans les écoles ne vont pas s'arrêter. Comme solution, il faut bannir la FESCI parce que c'est eux qui sèment tout ça ».

Dans un autre registre d'idées, un enseignant fait des suggestions en postulant que :

« Le suivi des sanctions et des mesures disciplinaires doit être effectué afin de restaurer l'autorité de l'administration et des enseignants ».

Et un Inspecteur d'éducation d'ajouter :

« C'est nous qui sommes l'administration, c'est nous qui devons tout faire pour que le règlement intérieur soit respecté parce que si nous baissons les bras, c'est fini pour l'école ivoirienne ».

Toutefois, la radiation et l'emprisonnement des élèves sont récusés par des répondants. En effet, un Inspecteur d'éducation estime que :

« La place d'un enfant est à l'école et non en prison ou hors de l'école, car cela peut les traumatiser et détruire leur vie. Très souvent, ils traversent l'adolescence et ont besoin d'aides pour gérer cette période de leur vie. C'est de l'aide dont ils ont besoin, pas la condamnation ou le rejet ».

Une éducatrice renchérit sur les propos de son supérieur hiérarchique en ces termes :

« Ce sont encore des enfants. Il faut les sensibiliser, les conseiller à changer de comportement. Parce que, plus on les emprisonne et plus ça les monte, ils veulent faire encore plus, faire plus de dégâts ».

Ces dernières propositions suggèrent l'instauration de mesures préventives de sensibilisation, d'assistance et d'accompagnement des élèves tout au long de leur scolarité. La rubrique suivante développe davantage ce registre de mesures suggérées par les répondants.

Mesures préventives contre les congés anticipés

Les mesures préventives visant à contenir le phénomène des congés anticipés sont de plusieurs ordres. Elles sont administratives, pédagogiques, extrascolaires et sécuritaires.

Au niveau administratif, une proportion de 71,3% des répondants propose que les meilleurs élèves du premier et second semestre bénéficient de récompenses afin de booster le désir de travailler chez les autres élèves. En outre, 44,8% des répondants suggèrent l'instauration de pass d'accès à l'enceinte des établissements scolaires, de sorte que leurs différents accès soient contrôlés et sécurisés.

Au niveau pédagogique, les répondants suggèrent, respectivement à 73,8% et 68,5% que les leçons qui feront l'objet de sujets d'examen et de devoirs en commun soient programmées la dernière semaine avant les congés de Noël. Cet avis est partagé par un enseignant qui estime que :

« Des devoirs de niveaux, des examens blancs, des tests soient programmés à l'approche des congés pour canaliser les élèves. Ceci permettrait de maintenir un environnement studieux à l'approche des congés ».

Au niveau des activités extrascolaires, 70,3% des répondants recommandent la programmation d'activités d'intérêt général à l'approche des congés de Noël où la responsabilité et la citoyenneté des élèves seraient

mobilisées et construites. Dans cette perspective, un Inspecteur d'éducation partage une expérience en ces termes :

« Il y'a beaucoup d'écoles qui commencent à comprendre et prendre des dispositions, surtout à l'approche des congés. Ils préfèrent mettre des jeux récréatifs, éducatifs ou bien des activités sportives d'interclasses afin d'occuper les élèves ».

Ces propositions sont complétées par une éducatrice en ces termes :

« Actuellement, à la veille des congés, nous organisons des journées sportives ; les vendredis sont généralement consacrés aux journées portes ouvertes et il n'y a pas de cours. Cette année, le mercredi et le jeudi avant les congés de Noël, nous avons organisé des visites médicales au profit des élèves. Les élèves étaient sensibilisés et contraints, dans une moindre mesure, à participer à cette visite médicale ».

Ainsi, pour 89,8% des répondants, ces activités contribueront à la promotion des valeurs éthiques chez les élèves. Néanmoins, cet avis n'est pas soutenu par un Inspecteur d'éducation qui tient ces propos :

« C'est une fuite en avant que de consacrer la dernière semaine avant les congés à des activités ludiques ou d'intérêt général. Je ne suis pas personnellement d'accord avec ces pratiques. C'est une occasion pour certains élèves de rester à la maison. Généralement, les activités sont organisées mais les élèves n'y participent pas nombreux ».

Au niveau sécuritaire, 89,8% des répondants appellent les autorités administratives à prendre des initiatives de dissuasion notamment par la présence de forces de l'ordre aux alentours des établissements scolaires à la veille des congés. A titre d'illustration, une éducatrice soutient ceci :

« C'est à l'arrivée du proviseur actuel que les congés anticipés se sont arrêtés. Parce que chaque fois, elle faisait venir la police. C'est un peu sa stratégie. Et quand la police est là, ils ont peur, ils tournent pour repartir ensuite. Donc, c'est l'arrivée de la police qui maintient vraiment les enfants à l'école et qui enlève l'idée d'anticiper les congés. »

Cependant, force est de constater qu'il serait difficile de poster des forces de l'ordre autour de tous les établissements secondaires publics et privés à la veille des congés. Aussi, certains répondants estiment que cette mesure possède des limites même si elle s'avère efficace par endroits.

Discussion des résultats

L'étude s'intéresse aux causes, manifestations, meneurs et mécanismes de gestion des congés anticipés. Les principales causes identifiées sont l'esprit de groupe, l'expression de la bravoure et la reproduction des comportements violents observés dans les médias et des comportements violents observés dans leur environnement immédiat. Ces mobiles font apparaître l'immaturation des auteurs dans l'analyse et la prise de décision. Ils rejoignent les conclusions de Duhamel-Maples (1996) qui souligne que les enfants agressifs affichent des lacunes touchant notamment l'interprétation des situations sociales, la résolution de problèmes et la maîtrise de soi. En outre, l'ambiance de fête et la recherche de moyens financiers pour faire face aux dépenses de la fête de Noël sont évoquées comme des facteurs favorisant les congés anticipés chez les élèves. Il est noté également, chez les enseignants, une attention focalisée sur les cours au détriment de la conduite des élèves, la substitution des cours en présentiel par les fascicules, les cours photocopiés et les enseignements via internet. Il est aussi révélé l'incitation des élèves, par les enseignants, à arrêter les cours et la trop grande familiarité entre les élèves et les enseignants. L'administration de l'école est aussi incriminée en qualité d'acteur dans la survenue des congés anticipés. En effet, les répondants mettent en évidence la faiblesse du contrôle des élèves au service portail, le soutien de l'administration à certains groupes d'élèves et l'absence de sanction des élèves meneurs des troubles dans l'école. En outre, ils évoquent la non-implication des élèves dans les prises de décision, la présence de buvettes et « maquis » autour de l'école et le temps perdu entre l'arrêt des notes du premier trimestre et le départ définitif en congés de Noël. La non-participation des parents d'élèves aux réunions dans l'école de leurs enfants, l'absence de contrôle et de suivi du travail de leurs enfants et l'absence d'informations des parents sur la conduite de leurs enfants sont également identifiées comme des causes des congés anticipés. Ce point de vue est partagé par Pouisset et Coslin (1995) et Coslin (2006) qui ont montré que l'intérêt parental supposé pour l'école et la

scolarité de leurs enfants avait une incidence sur les comportements perturbateurs et violents, le désengagement et les mauvais résultats scolaires. En sus, les répondants attribuent les congés anticipés au manque de moyens financiers des parents pour prendre en charge les besoins scolaires de leurs enfants. Ce résultat est corroboré par Elouafa (2013) qui estime que les facteurs socioéconomiques participent à la violence scolaire notamment quand le père ne travaille pas ou possède de faibles revenus. Dans la même perspective, Joyeux (1996) affirme que le chômage (pauvreté, exclusion sociale, niveau d'instruction) qui touche les familles était un facteur d'échec scolaire et de violence.

Les manifestations des congés anticipés font allusion aux formes, meneurs et victimes des congés anticipés. D'une manière générale, les signes annonciateurs des congés anticipés sont les sifflements, les délogements des élèves des classes et les jets de pierres dans l'école. Les principaux meneurs des congés anticipés identifiés dans l'étude sont les syndicats d'élèves, en l'occurrence la FESCI. Les meneurs sont donc des élèves, qu'ils soient ou non de l'école qu'ils perturbent. Les meneurs sont généralement du second cycle et de genre masculin. Ces résultats convergent avec ceux de Debarbieux (2006) qui stipule que la violence à l'école est généralement le fait des élèves surtout des garçons. Cet avis est partagé par Bourdieu (1998) qui estime que les garçons se sentent obligés d'affirmer leur virilité, ce qui s'exprime par des attitudes agressives, physiquement ou verbalement, sous peine de perdre la face et d'être traités de « mauviettes », de « femmettes », de « pédés » et proviendraient plus généralement du second cycle. La quasi-totalité des acteurs de l'école est affectée par cette violence générée par les élèves dans les établissements scolaires. Cependant, les premières victimes sont des élèves également : autant les filles que les garçons sont touchés. La violence n'épargne non plus les personnels administratifs et enseignants.

Les stratégies proposées par les répondants pour contenir et éradiquer les congés anticipés sont d'ordre répressif et préventif. Les mesures préventives portent sur l'assainissement de l'environnement scolaire, l'emprisonnement et la radiation des élèves fauteurs. En effet, certains répondants suggèrent l'assainissement de l'environnement immédiat des écoles par l'application effective de l'interdiction des buvettes, des « maquis » et autres commerces aux abords des écoles. Par contre, d'autres répondants, dans la même perspective que Gbongué (2007), estiment que les meneurs doivent subir la rigueur de la loi par la radiation et l'emprisonnement pour leur participation active à la survenue des congés anticipés. Toutefois, la radiation et l'emprisonnement des élèves sont des solutions qualifiées d'extrêmes et rejetées par certains répondants, car elles pourraient amplifier les violences. Des auteurs tels que Galand, Philippot, Petit, Born et Buidin (2004) abondent dans le même sens et montrent l'efficacité très limitée des actions essentiellement répressives. Selon Noguera (1995), Hyman et Perone (1998), des réponses de ce type risqueraient même d'aggraver la situation.

Les mesures préventives suggérées par les répondants sont d'ordre administratif, pédagogique, extrascolaire et sécuritaire. Les répondants invitent l'administration à l'instauration de pass d'accès à l'enceinte des établissements scolaires pour assurer le contrôle et la sécurité des personnes et des biens. Ils proposent que les meilleurs élèves du premier et second semestre bénéficient de récompenses afin de créer une saine émulation au sein des élèves. Au niveau pédagogique, les répondants suggèrent, à l'approche des congés de Noël, que soient programmées les leçons qui feront l'objet de sujets d'examen et les devoirs en commun. Les répondants recommandent aussi la programmation d'activités extrascolaires à la veille des congés afin de promouvoir les valeurs éthiques et civiques chez les élèves. Au niveau sécuritaire, les répondants suggèrent la prise de mesures dissuasives en sollicitant, si nécessaire, les forces de l'ordre aux alentours des établissements scolaires. Des études allant dans le même sens, notamment celle de Galand (2011), ont suggéré l'adoption de stratégies plutôt préventives par l'administration, les enseignants et les parents. En effet, la gestion de la discipline par l'administration scolaire et les enseignants peut favoriser un climat paisible de l'école. Cette approche s'appuie sur la mise au point d'un petit nombre de règles formulées positivement, l'explicitation et l'enseignement des comportements attendus, l'attention portée sur le respect de ces règles et attentes, une réaction consistante en cas de violation des règles en évitant les punitions lourdes, l'emploi d'une vaste gamme de renforcements positifs pour les comportements attendus.

Bibliographique

1. **Azoh, F. J. & Yaméogo, P. (2016).** Ecole et violences en Côte d'Ivoire : faits, perceptions et réponses, En ligne : <http://www.web-edu.tv/old/IMG/pdf/-14.pdf>.
2. **Benabdallah, H. (2010).** Les violences de genre comme facteur de déscolarisation des filles en Afrique subsaharienne francophone. Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, France, 42 p. En ligne : http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2014/10/Rapport_final_sur_les_violences_de_genre_en_milieu_scolaire.pdf.
3. **Bouchamma, Y., Daniel, I. & Moisset, J.-J. (2004).** Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien : ce qu'en pensent les directions d'écoles. *Éducation et francophonie*, Vol. 32, N° 1, pp. 87–101. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2004-v32-n1-ef06173/1079117ar.pdf>.
4. **Bourdieu, P. (1998).** *La domination masculine*, Seuil, Paris, France, 134 p.
5. **Carra, C. & Faggianelli, D. (2003).** Violences à l'école : tendances internationales de la recherche en sociologie. *Déviance et Société*, Vol. 27, No 2, pp. 205-225.
6. **Chelphi-den Hamer, M. (2014).** Quand la guerre s'invite à l'école : impact de la crise ivoirienne en milieu scolaire, in F. Viti (dir.), *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*, Paris, L'Harmattan,
7. **Coslin, P. (2004).** Relation aux parents et violences scolaires. *Éducation et francophonie*, Vol. 32, N°1, pp. 126–137. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2004-v32-n1-ef06173/1079119ar.pdf>.
8. **Coslin, P. G. (2006).** Violences et incivilités au collège », *L'orientation scolaire et professionnelle*, Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP). En ligne : <https://journals.openedition.org/osp/1060>.
9. **Dagou, D. K. & Goin Bi, Z. T. (2015).** Les violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien :
10. **Debarbieux, É. (2006).** *Violences à l'école : un défi mondial ?* Armand Colin, Paris, France, 302 p.
11. **Demuynck, C. (2004).** *La rue dans l'école ? Connaître, prévenir et maîtriser l'intrusion de la violence dans les établissements scolaires. La violence à l'école.* C. Demuynck, Paris, France.
12. **Duhamel-Maples, M. (1996).** La violence en milieu scolaire : un défi pour intervenants et intervenantes. *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, Vol. 2, N°1, pp. 40–57. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/1996-v2-n1-ref1773/026104ar.pdf>.
13. **Elouafa, J. (2013).** Violence à l'école : quelles stratégies pour vaincre les problèmes scolaires ? *Revue de l'administration de l'éducation*, N°2, pp. 30-46.
14. **Galand, B. (2009).** « L'école peut-elle être un lieu de prévention des comportements violents ? », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, n°69, pp.1-37.
15. **Galand, B. (2011).** Pédagogie et prévention des violences à l'école. *Les Cahiers de la sécurité*, 16, pp. 39-45.

16. **Galand, B., Philippot, P., Petit, S., Born, M. & Buidin, G. (2004).** « Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 30, n°3, pp.465-486.
17. **Gbongué (2007).** La problématique de la discipline des élèves à l'école : regard croisé des élèves, des enseignants, des parents d'élèves et du personnel de soutien. *Norm-Tech : Revue de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Libreville*, N°4, pp. 31 – 57.
18. **Hébert, J. (1991).** *La violence à l'école*. Logiques, Montréal, Canada, 135 p.
19. **Hyman, I. & Perone, D. (1998).** The other side of school violence : Educator policies and practices that may contribute to student misbehavior. *Journal of School Psychology*, 36, pp. 7-27.
20. **Ibrahima, D. (2017).** Violence syndicale estudiantine dans les Universités Publiques de Côte d'Ivoire : Perceptions et enjeux. *European Scientific Journal*, Vol. 13, N° 7, pp. 379 – 398.
21. **Joyeux, Y. (1996).** *L'Education Face à la violence. Vers une éthique de la gestion de la classe*, ESF Editeur, Montrouge, France, 183 p.
22. **Kouadio, A., M. (2016).** « Les violences de genre en milieu scolaire dans l'espace CEDEAO » in *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines (RILASH)*, n°32, tome 1, pp. 56-73.
23. **MENA, METFPA & MESRS (2022).** Actualisation de l'étude sur le bien-être et la sécurité des élèves dans les écoles de Côte d'Ivoire, Projet d'Amélioration de la Prestation de Services Educatifs, 113 p.
24. **Ministère de l'Education Nationale et l'Enseignement Technique (2015).** Etude sur le bien-être et la sécurité des élèves dans les écoles de Côte d'Ivoire. Rapport de recherche MENET/UNICEF, 156 p.
25. **Morin, S. (2014).** Les violences scolaires : les violences à l'école et les violences de l'école. Mémoire de Master 2 Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation, Spécialité Enseignement du Premier Degré. Universités de Nantes, d'Angers et du Maine, Institut Universitaire de Formation des Maîtres. En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00935327>.
26. **Noguera, P. A. (1995).** Preventing and producing violence : A critical analysis of responses to school violence. *Harvard Educational Review*, 65, pp. 189-212.
27. **Pouisset, S. & Coslin, P. (1999).** *Intérêt parental et comportements perturbant la vie scolaire*, Rapport interne. Paris : G.E.R.P.A., Université René Descartes.
28. pp. 185-210.
29. **Soualem, A., Dik, K., Azzaoui, F-Z., Ahami, A.O.T., Aboussaleh, Y. & Hami, H. (2011).** Les déterminants de la violence en milieu scolaire : A propos d'une enquête dans une école périurbaine à Kenitra au Nord-Ouest Marocain. *Antropo*, 25, pp. 35-41. En ligne : <http://www.didac.ehu.es/antropo/25/25-4/Soualem.htm>.
30. Une étude descriptive d'un échantillon représentatif de 2 200 élèves, *Perspectives Psy*, Vol. 54, n°3, pp. 263–274.

31. **UNESCO & ONU Femme (2017).** Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 126 p.
32. **Vanga, A. F., Kouacou, A. & Sika, L. (2006).** La violence à l'école en Côte d'Ivoire : quelle implication des syndicats d'étudiants et élèves ? Colloque international « Education, violence, conflits et perspectives de paix en Afrique », Yaoundé, Du 6 au 10 mars, 12 p.